

Le mercredi 20 fév 2008

La côte d'Abraham : un «appendice désuet au Vieux-Québec»

Pierre-André Normandin

Le Soleil
Québec

L'autoroute Dufferin-Montmorency a transformé la côte d'Abraham en un appendice désuet du Vieux-Québec, selon la directrice responsable du patrimoine à la Ville, Francine Bégin. Séparé du cœur de l'arrondissement historique, l'artère a perdu sa raison d'être protégée.

Au moment de délimiter le Vieux-Québec en 1966, la côte d'Abraham avait été incluse pour son rôle de principal chemin d'accès à la ville fortifiée au temps de la colonie. «Mais quand on a percé l'autoroute Dufferin-Montmorency en 1970, on a coupé l'arrondissement historique en deux. Maintenant qu'on a coupé un quartier autrefois continu par un boulevard important, est-ce que ça vaut la peine de garder cette partie?» s'interroge Mme Bégin.

Mais surtout, elle tient à assurer que la demande de retrancher la côte d'Abraham n'a rien à voir avec le conflit entourant l'ancienne église Saint-Vincent-de-Paul. Le promoteur immobilier Jacques Robitaille a démoli en octobre 2006 le bâtiment sans l'autorisation du ministère de la Culture, qui lui demande depuis d'en préserver la façade dans son projet d'hôtel situé aux portes du Vieux-Québec.

«Il serait utopique de penser qu'on peut régler cette situation à court terme. En demandant aujourd'hui de changer les limites de l'arrondissement historique, ça ne se fera pas avant deux ou trois ans», souligne Mme Bégin.

À l'opposé de la côte d'Abraham, la Grande Allée a grandement gagné en valeur patrimoniale ces 40 dernières années. Construits à la fin du XIXe siècle, la plupart des bâtiments représentent un parfait exemple du style victorien si caractéristique de Québec. Leur valeur historique n'était toutefois pas aussi évidente en 1966.

Mme Bégin tient à se faire rassurante auprès des commerçants locaux. Oui, la Ville pourra exercer un plus grand contrôle sur l'esthétisme du secteur, mais elle offrira en contrepartie des subventions pour couvrir les coûts plus importants de rénovation. Québec subventionne en effet jusqu'à 40 % ces travaux, à concurrence de 25 000 \$ par année.

Au-delà du Vieux-Québec, les limites des quatre arrondissements historiques doivent être revues, précise Mme Bégin. Celui de Sillery aussi nécessite une modification urgente pour inclure la partie nord du chemin Saint-Louis. «Quand on se promène sur le chemin Saint-Louis, on voit les deux côtés.»